

Le Patrimoine Rhônalpin décerne ses prix

Trente concurrents provenant de huit départements de la Région Rhône-Alpes avaient été retenus

Dotés de 100 000 francs par EDF Rhône-Alpes, les Prix du Patrimoine Rhônalpin ont été décernés samedi par Jacques Oudot, vice-président du Conseil régional délégué à la Culture. Les lauréats ont été retenus parmi les trente concurrents provenant des huit départements de la région Rhône-Alpes. Le jury, présidé par Régis Neyret, président de Patrimoine Rhônalpin, a ainsi choisi Le Moulin d'Arche pour le Prix de la réalisation achevée (20 000 F) située à Bouvesse Quirieu (Isère). Il s'agit de la restauration d'un four à pain-

fournil d'Annolieu suivi de la création de la société « Au four et au moulin » pour la fabrication et la vente de pain traditionnel.

Les deux autres prix (40 000 F chacun) sont des projets en cours. Il s'agit de la remise en état d'une chapelle du XVI^e siècle sur la commune de Roussas (Drôme) et l'autre concerne « La ferme Reverdy », implantée à Saint-Julien-sur-Bibost près de Besenay (Rhône). Ce projet porte sur la restauration de cette grande ferme et l'aménagement d'un espace d'exposition avec Maisons paysannes du Rhône et l'Araire.



PHOTO LAURENT THÉVENOT